

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE, ET LITTÉRAIRE.

REDIGÉ PAR UN

Comité de collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS IN OMNIBUS, CHARITAS.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES

GEDEON DESILETS & Frères

Recueil du "Journal"

LES CHATELAINES DE ROUSSILLON.

CHAPITRE XI

Vers les dix heures, un bruit de pas se fit entendre dans l'escalier qui conduisait à la tour; la porte de bois vermoulu cria sur ses gonds, et un géolier entra dans la chambre d'Espérie.

La pauvre enfant sentit son cœur se serrer, et demeura comme anéantie devant cette porte que le géolier venait de fermer brutalement. Mais elle était trop pieuse pour se livrer au désespoir; des larmes abondantes la soulagèrent aussitôt, et les consolations célestes ne lui manquèrent point, à défaut de la pitié des hommes.

Elle se composait de la chambre ronde de la tour et de deux grands cabinets, dans l'un desquels on trouvait peinte sur le mur une image du diable entraînant avec ses griffes au fond de l'enfer un pauvre vieillard de mauvaise mine.

Quand le soir fut venu, Espérie fit sa prière et se coucha, non sans quelque inquiétude de passer la nuit seule dans un pareil lieu. Mais à peine fut-elle au lit, qu'un doux sommeil ferma ses paupières et les tint closes jusqu'au lendemain matin.

Alors la jeune fille se leva; plus forte et plus confiante encore en la bonté de Celui qu'on n'implore pas en vain, elle l'adora avec plus de ferveur que jamais, mangea un morceau de son pain, fit sa toilette avec l'eau qu'on lui avait laissée, arrangea son lit, regarda par la lucarne, puis pour se créer des occupations, se mit à composer un cantique à la sainte Vierge, qu'elle chanta ensuite de sa voix mélodieuse.

Plusieurs jours s'écoulèrent de la sorte, et Mlle de Roussillon, que son incertitude sur la position du curé de la Roque préoccupait de plus en plus, se félicitait cependant de ne pas voir le vicomte, dont elle redoutait la présence plus que les privations de tout genre dont elle avait à souffrir; elle parvint même à trouver du calme, sinon du bonheur dans sa solitude.

Une après-midi, tandis que la jeune fille debout contre la lucarne, s'amusa à suivre de l'œil le vol hardi d'un vautour planant au-dessus du château, un léger coup frappé à la porte la fit soudain tressaillir: car le géolier était déjà venu, et il n'avait pas l'habitude de s'annoncer aussi poliment.

"Entrez," dit Espérie en appuyant sa main sur son cœur, comme pour contenir la violence de ses palpitations. La clef tourna dans la serrure, et une grosse femme, à l'air doux et jovial, entra dans la chambre d'un air mystérieux. Mlle de Roussillon aurait volontiers couru à sa rencontre, tant elle se sentait aise de revoir une figure de femme; elle se contenta cependant; et l'inconnue, prenant la parole:

"J'ai eu bien de la peine à arriver ici, noble demoiselle, dit-elle en s'inclinant; ce méchant Gobiard est un homme difficile à tromper! mais enfin me voici tout disposée à vous rendre service. Comme mon pauvre maître sera content lorsqu'il apprendra que je suis parvenue jusqu'à vous!

raissez si bienveillante, et quel est votre maître qui s'intéresse à mon sort? demanda la jeune fille.

—Le baron Raoul de Vaillac, que j'ai nourri de mon lait; un bon et brave chevalier, s'il en est au monde. Il est malade de chagrin de vous savoir malheureuse, et il m'envoie vers vous à l'insu de son père, pour vous fournir en secret tout ce qui pourra adoucir votre captivité."

La sensible Espérie fut émue à ces paroles; car elle avait trop de candeur pour soupçonner le piège que lui tendait Raoul, de concert avec le vicomte, afin d'essayer sur son esprit, que la crainte de la mort n'avait pu ébranler, la séduction la plus dangereuse de toutes pour les belles âmes, celles de la reconnaissance.

"Ce que je désire le plus au monde, dit Espérie, c'est de connaître le sort de mon compagnon d'infortune, de ce digne prêtre qui a tant souffert à cause de moi."

—Il vit, répondit la nourrice; mais il est prisonnier dans les cachots.

—Dieu soit béni de lui avoir conservé l'existence! s'écria la jeune fille; je puis donc espérer de le revoir un jour.

—On dit que sa vie est entre vos mains, répondit l'adroite créature; et vous en décidez vous-même lorsque le vicomte et son fils seront de retour au château.

—Le vicomte est donc absent aussi? demanda timidement Mlle de Roussillon.

—Pour huit jours encore," répondit la nourrice.

Cette nouvelle produisit sur Espérie un effet singulier; et si lui sembla qu'elle respirait plus à l'aise en le sachant loin d'elle; c'était comme un poids énorme qu'on enlevait de dessus sa poitrine; ces huit jours de repos assurés lui paraissaient un siècle de bonheur, tant la jeunesse est confiante dans l'avenir.

"Laissez-moi remplir les intentions de mon maître, dit l'étrangère en donnant à la jeune fille plusieurs objets qui devaient lui être agréables: c'étaient des livres trouvés dans la bibliothèque du château, du papier, des plumes, de l'encre, un panier plein de provisions et des gâteaux de toute espèce."

"Cachez tout cela dans votre cabinet, dit la nourrice qui se nommait Adélaïde, de peur que Gobiard ne l'aperçoive; ce qui gênerait nos affaires."

Puis elle sortit en promettant de revenir le lendemain.

Dès que Mlle de Roussillon se trouva seule, son premier mouvement fut de remercier Dieu des grâces qu'il venait de lui accorder. A la satisfaction qui brillait sur son visage, on eût pu croire qu'elle avait la promesse d'une prochaine délivrance; mais n'était-ce pas déjà beaucoup pour la pauvre prisonnière que les visites d'une femme qui lui témoignait de l'intérêt, puis la joie de savoir encore vivant celui dont elle craignait avoir causé la mort? Ces livres mêmes qu'on venait de lui apporter n'étaient-ils pas encore une grande consolation? Ce jour fut donc véritablement pour elle un jour de bonheur. La bonté de Raoul la touchait aussi vivement; elle était heureuse de croire qu'il ne partageait point la cruauté du vicomte, et elle pria Dieu avec ferveur de la récompenser de sa charité en le faisant rentrer dans la foi catholique.

Le jour suivant, Mlle de Roussillon attendit avec impatience la visite d'Adélaïde; celle-ci arriva un peu après la tournée du géolier, le survint sur les lèvres et un gros paquet sous le bras.

"Voici du linge propre et des vêtements dignes de vous," dit-elle à la jeune fille en déployant avec satisfaction plusieurs tissus précieux et de riches bijoux.

Espérie accepta le linge avec reconnaissance, mais elle refusa tout le reste, priant Adélaïde de lui procurer seulement une robe noire, afin de porter le deuil de sa mère.

"Vous l'aurez dès demain, répondit la nourrice, car mon maître m'a donné l'ordre de vous fournir tout ce que vous demanderiez; il est si bon et si généreux! une femme sera bien heureuse avec lui; pourquoi lui en consentez-vous pas tout de suite à devenir la sienne?"

Espérie ne sut que répéter ce qu'elle avait déjà dit au vicomte; mais Adélaïde répondit par de gros rires à ce qu'elle appelait un enfantillage; puis elle se mit à faire un éloge si exagéré des bonnes qualités du baron, qu'Espérie ne l'écouta plus qu'avec contrainte. La visite d'Adélaïde lui parut ce jour-là d'une longueur démesurée; et lorsque celle-ci se leva enfin pour partir, la jeune fille se réjouit de se retrouver seule.

Le lendemain, la nourrice apporta la robe promise; mais ses sollicitations en faveur de Raoul devinrent plus directes et plus pressantes que a veille, et se renouvelèrent chaque jour avec si peu de ménagement, que la pauvre enfant commença à devenir le siège.

Un soir, seule enfin dans cette chambre dont elle regrettait l'entière solitude, la jeune fille réfléchissait tristement au retour prochain du vicomte et du baron, qu'Adélaïde lui avait annoncé, et qu'elle priait le ciel avec larmes de venir à son aide, une flèche lancée du dehors pénétra à travers les barreaux de la fenêtre vint tomber à ses pieds. Le premier mouvement d'Espé-

rie fut un sentiment de frayeur; mais, poussée par une curiosité instinctive, elle ramassa la flèche, et lut sur un papier qui y était collé, ces paroles consolantes:

"J'ai trouvé un moyen d'arriver jusqu'à vous; tenez-vous prête à d'arriver cette nuit votre fidèle serviteur,"

"MATHURIN."

(A continuer.)

LA Cinqantaine épiscopale de Pie IX.

Rome, 25 mai. L'audience des pèlerins de Cambrai, d'Arras et de Montpellier; discours du Pape. — Un incident. — La question des pèlerinages à la Chambre italienne. — M. Deprotis et l'évangile de St. — L'association de Sainte-Genèveve.

(Suite et fin.)

Le pape parlait avec une énergie extraordinaire et d'un accent qui renouait toute l'assistance. Il ajouta: Pour qu'il en soit ainsi, pour que les actes viennent confirmer mes pauvres paroles, je lève les mains au ciel et je le prie de vous bénir et de vous donner courage, afin que dans tous diocèses vous vous prépariez, par des œuvres de plus en plus efficaces, à mériter la récompense qui s'obtient au ciel.

Retrôné dans ses appartements, le Pape s'entretenait familièrement avec les chefs et directeurs des pèlerinages, rappelant lui-même les souvenirs de son premier épiscopat et sa consécration à Saint-Pierre-ès- Liens, prenant plaisir à entendre la description que lui faisait Mgr l'archevêque de Bourges des préparatifs de la fête, et donnant une fois de plus ses éloges à la catholique université de Lille.

Au sortir, j'accompagnai un pèlerin qui portait sur la poitrine une croix des pèlerinages. A peine avions-nous dépassé le seuil du palais qu'un des gardes italiens, s'approchant, fit mine de vouloir arracher le signe. Il était fort inutile d'engager une querelle quelconque à ce sujet, et mon ami retira de lui-même l'insigne qui offusquait le policier. Mais l'autre jour, pareille chose étant arrivée à un Belge, celui-ci n'entendit pas qu'on violât ainsi sa liberté et prétendit maintenir son droit; mais à la fin, il dut céder à la violence, non sans avoir déclaré qu'il protesterait auprès de qui de droit; ce qu'il fit en effet par une note qu'il s'empressa de remettre au ministre belge, lequel promit de soutenir sa réclamation.

Cet incident est sans doute de peu d'importance, et je ne l'aurais pas relevé, si précisément il ne venait d'être question des pèlerinages à la Chambre italienne. Il faut dire que récemment, à Bologne, les étudiants de l'université, justifiant par avance les paroles du Pie IX se servait aujourd'hui même pour flétrir ces souffrances d'impitoyables, avaient accueilli les pèlerins par des manifestations insultantes, des crachats, et même quelques coups. Les choses en vinrent au point que la police dut s'en mêler et faire trois arrestations. Rendus plus furieux encore par cet acte de justice, nos jeunes libéraux s'avisèrent de vouloir délivrer par la force leurs camarades emprisonnés. Bref, il y eut une petite émeute, dont on ne put avoir raison qu'en faisant de nouvelles arrestations parmi les étudiants. Mais ceux-ci ont des amis à la Chambre, et l'un d'eux, qui répond au nom parfaitement inconnu de Muratori, demandait compte au ministre de la liberté grande qu'avaient prise les agents de Bologne en protégeant, contre les sauvages agressions des révolutionnaires imberbes de l'Italie nouvelle, la sécurité des pèlerins.

La réponse de M. Nicofera peut se résumer d'un mot. Selon lui, les agents de Bologne ont très bien fait, et la raison c'est qu'en ce moment l'Italie a le plus grand intérêt à faire la preuve que le Saint-Père est parfaitement libre. La Chambre a goûté cette raison, si bien qu'on se serait cru au Sénat, et non pas au milieu de députés qui votaient naguère la loi Mancini. Mais que dire de l'hyproisie d'un cabinet qui déclare qu'il est de l'intérêt de l'Italie que le Pape soit libre et qui, naguère, risquait sa propre existence sur le sort d'une loi qui avait précisément pour but d'ôter au Pape toute liberté?

Dans la même séance, et toujours à propos de la question religieuse, on a pu avoir le spectacle d'une autre comédie, et c'est le député Savini qui en a été le héros. Ce révolutionnaire incauté n'a plus de sommeil depuis qu'a été renvoyé le ministère Simon. Il commence par déclarer qu'en France les ennemis de l'Italie sont en majorité; il ajoute que le maréchal Mac-Mahon a bien pu coiffer le bonnet phrygien (sic), mais qu'il n'est pas républicain. D'où il suit qu'il est l'âme damnée du parti clérical, aujourd'hui le maître, si bien que l'honorable Savini ne donnerait pas grand-chose de l'avenir de l'Italie si l'on n'avise à rétablir en France le cabinet libéral, qui a pour ami le député Savini, grand ami lui-même du bonnet phrygien.

D'après le compte rendu des débats, il ne paraît pas que la motion ait eu un bien grand succès. L'orateur s'est vu renié, à cause des inconvenances de son langage, par quelques-uns mêmes de ceux qui avaient signé son interpellation.

Si fâchés qu'ils puissent être de ne plus voir en France les révolutionnaires au pouvoir, le Président de la Chambre italienne et M. Melegari, ministre des affaires étrangères, ont dû faire observer à l'interpellant qu'après tout la France était maîtresse de se gouverner comme elle voulait, et que l'Italie comme les autres nations n'avait rien à voir dans un changement ministériel. La leçon est verte pour nos radicaux français, si ardens à réclamer en leur faveur l'intervention et même la pression étrangère. Aussi l'incident que je viens de résumer n'aurait rien de fâcheux pour les catholiques, si M. Melegari n'avait jugé bon de dire, sans l'avoir demandé, il avait reçu du gouvernement français l'assurance répétée qu'il ne serait rien changé aux rapports de la France avec l'Italie, spécialement, a-t-il ajouté, par ce que nous avions sujet de craindre, à savoir la réaction cléricale.

Sur quoi le président du conseil, M. Depretis, insistant à son tour, est venu proclamer qu'à la vérité le changement de ministère en France pouvait être considéré comme un réveil de "la passion religieuse associée à la passion politique," mais qu'il avait confiance dans la nation "qui a donné à l'Europe l'évangile de la liberté, les principes de 89!"

Ce sont les commentaires italiens du dernier mouvement ministériel, et il n'y a qu'à les exposer sans en tirer pour le moment d'autres conclusions, car nous supposons que M. Melegari a dû singulièrement forcer, pour ne pas dire altérer tout à fait le sens des déclarations spontanées qu'il dit avoir reçues du cabinet français. Apparemment celui-ci n'en est plus à savoir où il nous conduirait de nouveau s'il se souciait de gouverner selon l'évangile de la liberté, à savoir, d'après M. Depretis, selon les principes de 89!

Fort heureusement les pèlerins, qui ne sont pas les derniers à se préoccuper des destinées de la France, recourent à d'autres moyens pour lui rendre sa force et son influence. C'est à Dieu d'abord qu'ils la demandent, mais ils savent aussi qu'il faut mettre en œuvre les moyens les plus propres à ramener le peuple aux pratiques du véritable évangile. Sous ce rapport, c'est une merveille d'entendre ici les récits que se font les uns aux autres les pèlerins des divers diocèses où s'exerce l'action sociale de la charité Paris, que la révolution convoite surtout, est aussi, peut-on dire, le centre des efforts contraires. Qu'on en juge par ce seul trait: j'ai dit que Mme la duchesse de Chevreuse était ici, faisant son pèlerinage. Elle apporte, pour que le Saint-Père la bénisse, une très belle bannière de l'Association de Sainte-Genèveve établie dans la banlieue de Paris.

Or, sait-on combien de maisons de sœurs de Saint-Vincent de Paul, pour l'éducation des jeunes filles pauvres, cette œuvre a déjà fondées? Quarante. Qu'est-ce à dire, sinon que la charité ne connaît point d'obstacles et finira par les surmonter tous? Il s'y joint la prière et l'exemple, car c'est encore aux dames de l'association dont je viens de citer le nom que revient en grande partie l'idée de la grande manifestation catholique proposée pour le 3 juin à Notre-Dame, où sont convoqués tous les catholiques qui voudront communier le matin et le soir chanter le Te Deum en actions de grâces du cinquantenaire pontifical, afin que le même jour les catholiques du monde entier, faisant écho à l'acclamation de Rome, fassent retentir le même Alleluia!

AUGUSTE ROUSSEL.

La nouvelle confession de Saint-Pierre-ès- Liens. — Allocation de l'archevêque d'Aix Saint-Augustin — caricatures; ce que disent les pèlerins. — Lettre et présents du maréchal Mac-Mahon. — Les audiences et les dons. — Une fête à l'honneur de Pie IX, en son pays natal de Sinigaglia.

C'est à Saint-Pierre-ès-liens qu'avaient lieu, ce matin, les grandes cérémonies de la Pentecôte, car c'est là que l'autre jour le cardinal-vicaire donnait rendez-vous aux fidèles par l'invito sacro dont je vous ai envoyé le résumé. La raison en est double. C'est à Saint-Pierre-ès-liens, en effet qu'il y a cinquante ans, à pareil jour, d'après le calendrier ecclésiastique, fut faite la consécration du Saint-Père, puisque la date du 3 juin coïncidait, en 1827, avec la fête de la Pentecôte. De plus, c'était aujourd'hui la dédicace de la nouvelle confession de Saint-Pierre, édiflée dans cette église par les soins de l'archiconfrérie des Chaines de Saint-Pierre. Or, sait qu'elle est l'origine de cette confrérie. Après 1860, les révolutionnaires avaient imaginé de porter des chaînes de montre en acier, agrémentées d'une petite bombe Orsini.

Parmi les catholiques, quel-qu'un ont l'idée de répondre à cette manifestation par une autre non moins significative. Il fit faire des chaînes à l'imitation de celles de Saint-Pierre, proposant aux catholiques de les adopter en signe de dévouement au Saint-Siège. Le Saint-Père ayant béni cette idée, la pensée coutume se répandit bientôt au point de devenir universelle, et c'est alors que fut établie une société vouée au culte des chaînes de saint-Pierre. Dans ces derniers temps, et afin d'affirmer mieux encore le caractère de sa fondation, l'archiconfrérie eut la pensée de construire avec les aumônes de ses membres, dans la basilique Eudoxienne, un monument ou

confession dans laquelle seraient enfermées les vraies chaînes de saint Pierre, conservées aujourd'hui dans la sacristie de cette église. L'an dernier, le cardinal Ledochowski, par délégation du Saint-Père, en posait la première pierre et ce matin le cardinal Simeoni en faisait la dédicace. Exécutée avec une grande simplicité et tout ensemble avec une grande richesse, sous l'habile direction de l'architecte pontifical, M. le comte Virginio Vespignani, la nouvelle confession se compose, comme dans les autres basiliques, de l'autel papal surmonté du baldaquin, de l'autel inférieur de la confession proprement dite, et enfin de la crypte dite des Machabées, parce que leurs reliques y furent découvertes l'année dernière dans les fouilles opérées pour les fondations du nouveau monument.

Ces trois autels ayant été consacrés ce matin avant la messe pontificale, les chaînes de S. Pierre ont été extraites de la sacristie et portées sur l'autel ancien de la basilique, où elles sont restées jusqu'aux vêpres, exposées à la vénération des fidèles. La foule était immense, et c'est à grand-peine qu'on pouvait approcher des saintes reliques. Mais cette après-midi, après un discours du P. Schiallino, vicaire général des moines Olivétains, qui a célébré le double fait du transport des chaînes et de la découverte des corps de Machabées, les saintes reliques ont été portées professionnellement au nouvel autel de la confession, de sorte que la foule a pu les mieux contempler. C'est au-dessus de l'autel principal que s'élève la custode en bronze où seront désormais les saintes chaînes. Cette custode est à huit pans, que décorent huit petites statues des corps de l'Eglise. Elle est flanquée de deux statues plus grandes, qui représentent, l'une St. Pierre délivré de sa prison, et l'autre l'ange libérateur. Est-il nécessaire d'ajouter, puisque nous sommes à Rome, que le monument tout entier, construit avec les plus beaux marbres et décoré des métaux les plus précieux, est digne en tout de l'inappréciable trésor qu'il renfermera. Disons encore que la crypte peinte à fresque représente le martyr des sept frères Machabées.

Mais il était impossible à tous les Pèlerins d'assister à cette grande cérémonie. Pendant que les privilégiés en suivaient les magnificences, relégués encore par les admirables chants de la chapelle Sixtine, un assez grand nombre des pèlerins de Paris et du nord de la France s'étaient réunis à l'église Saint-Augustin, où sont vénérées les reliques de St. Monique; c'est un lieu de grande dévotion pour les Romains, qui y viennent prier une vierge miraculeuse. Mgr. l'archevêque d'Aix célébrerait la messe et donnait la sainte communion. Après la messe, empruntant aux offices du jour le texte où il est dit: *Remitte nobis crimina*, Mgr. Forcade s'est demandé quels étaient les crimes que nous devions expier. Ils sont nombreux et grands; mais la France en a deux surtout dont elle doit se repentir: c'est d'abord l'apostasie sociale, qui a fait chasser Dieu de nos institutions; c'est ensuite la violation du dimanche.

Dans un langage énergique, Mgr l'archevêque d'Aix a développé cette double pensée, en montrant quelles avaient été pour la France, au point de vue économique et social, les conséquences de ce double crime. "Ceux qui se valent, a-t-il dit, de se passer de Dieu en ce siècle de lumières, comme ils le nomment, qu'ont-ils fait de la France, de cette France dont ce qu'ils nomment encore les siècles des ténéréies avaient fait la reine du monde? La réponse n'est que trop facile et triste à faire. L'autel perd courage cependant? Non, car la miséricorde de Dieu est sur nous, et le mouvement catholique, en dépit de toutes les entraves se manifeste et se développe avec une force et une vigueur incomparables. Puissent donc les pèlerins obtenir que la France revienne à Dieu et, tout entière, reprenne elle aussi le chemin de Rome, elle a quelque chose à expier. Car alors ce sera le temps de la réparation qui sera le temps du triomphe, et unis au Pape, nous pourrions répéter le cri des traditions françaises, qui ne sont autres que les traditions chrétiennes, acclamer le Christ, ami des Français: *Vivât qui diligit Francos Christus!*"

En sortant de l'église, d'où ils emportaient ces grands enseignements, les pèlerins ont pu voir quels sentiments ils inspiraient aux italiennismes, qui avaient fait étaler un peu partout des caricatures avec lesquelles ils pensaient se moquer des pèlerins français, belges, hollandais etc. Je n'ai pas de besoin dire que cela est absolument inepte, et de toutes façons; aussi je n'en parle pas pour dénoncer des attaques dont les pèlerins s'émeuvent en rien, mais pour montrer par ce nouvel exemple ce que valent les déclarations hypocrites de certains journaux, qui parlent des impressions favorables au gouvernement italien que devront, d'après eux, emporter les pèlerins. Il est bien vrai que, dans un but facile à comprendre, la police a pris soin de faire rentrer dans le fond des magasins les ignominies qui se plaçaient naguère encore contre le Pape. Il est vrai encore que les portraits de Victor-Emmanuel ne se voient nulle part, tandis que ceux de Pie IX se vendent partout: bonne preuve, entre parenthèse, que le vrai peuple ro-

main ne se trompe pas sur ses vrais intérêts; il est même vrai que, pour la circonstance, comme l'écrivait naguère notre correspondant, les juifs se sont fait, en grand nombre, marchands d'objets de dévotion; mais il y a autre chose, et pour emprunter un vaillant petit journal l'Anora ce qu'il disait naguère en réponse aux suggestions de l'Italie, ou de quelque autre, je ne puis mieux faire que de dire avec lui :

Ce que les pèlerins diront ? Ils diront : 1^o Que, venus en Italie à l'ombre des lois internationales, si en beaucoup de villes ils ont, comme à Rome, trouvé un accueil hospitalier près des populations catholiques, il ne leur a pas manqué l'accueil de sifflets, témoin ce qu'ils ont souffert à Padoue.

2^o Que, venant apporter en Italie de l'or sonnant, et en abondance, puisqu'on n'estime pas à moins de 40 millions le chiffre des sommes qu'ils laisseront dans la péninsule, ils n'en sont pas moins insultés par une presse abominable, qui les traite de gueux et de gens venus avec des habits qui ne sont pas à eux.

3^o Que, tout en tolérant leur venue par pudeur internationale, par intérêt financier on insulte à leur loi de catholiques, en qualifiant leurs actes de momeries et de superstitions, ce qui est une insulte au Pape, à laquelle on ajoute celle de nier que saint Pierre ait jamais mis les pieds et soit mort à Rome.

4^o Ils diront encore qu'au mépris des promesses solennelles faites avant la brèche de la Porta Pis, on a fait main basse sur toutes les propriétés ecclésiastiques de Rome, dispersé les corporations religieuses, attenté à la hiérarchie, et, pour finir, qu'on a tenté de fermer la bouche au souverain Pontife, en frappant dans la personne des prêtres les manifestations de la doctrine et de l'autorité pontificale.

5^o Ils diront enfin qu'il y a une Italie légale et une Italie réelle, et que la révolution incarnée dans la première, bien qu'elle ne puisse ni par le nombre, ni par la probité, ni par le vrai savoir, être aucunement comparé à l'autre, a pour ce moment la domination de la force, au moyen de laquelle sont conquis et détruits tous les droits des catholiques.

Voici ce que diront les pèlerins.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 18 JUI 1877.

Les Ponts.

Notre Conseil de-Ville doit sous peu passer contrat pour la reconstruction des ponts du St. Maurice.

C'est une affaire qui intéresse au plus haut point tous les citoyens de cette ville et que nous ne saurions laisser passer sans faire quelques observations que nous croyons d'autant plus utiles qu'elles nous ont été communiquées par des hommes de la spécialité.

C'est d'abord l'intérêt de la ville de faire reconstruire les ponts de telle manière qu'ils durent le plus longtemps possible sans grosse réparation; et secondement à ce que leur coût soit suffisamment bas pour que la ville puisse se rembourser de sa mise.

Par rapport à la durée des ponts il paraît que les plans recommandés par l'ingénieur de la corporation ne sont pas aussi avantageux qu'ils pourraient l'être. D'après ces plans la charpente doit rester à découvert et il est de nécessité que les bois qui y entrent soient de ceux qui résistent le mieux à l'action du temps et qui content le plus cher. Il faudra encore employer beaucoup de peinture et couvrir les joints de manière à ce que l'eau n'y pénètre pas. Tout cela entraînera de fortes dépenses et il est probable qu'après vingt ans on aura fait souvent de grosses réparations et qu'il faudra reconstruire les ponts à neuf.

Le mode des ponts couverts tel qu'il en existe à certains endroits a été rejeté à cause des dangers du feu et des dangers encore plus grands pour la sécurité des personnes qui sont obligées de les fréquenter la nuit.

Mais il paraît qu'il y a un moyen facile d'obvier à ces inconvénients et qui mériterait d'être pris en considération par le conseil. La charpente devrait être sous la voie comme dans la construction des anciens ponts et elle devrait être recouverte d'un double pontage dont le premier serait légèrement incliné de chaque côté pour l'écoulement des eaux, bien cafilet et gondronné, et le second serait le plancher même de la voie. Un lambris couvrirait la charpente sur les cotés, la mettrait complètement à l'abri de l'humidité et la ferait durer aussi longtemps que la charpente d'une maison, c'est-à-dire indéfiniment. Chaque fois que l'on renouvelerait le plancher de la voie, de légères réparations suffiraient à cette couverture et ne seraient pas coûteuses.

Ce mode permettrait d'employer dans la charpente du bois d'épicéa qui est peut-être plus fort que le pin et de moitié prix plus bas. La différence du coût des matériaux et de l'ouvrage entre cette dernière charpente et une charpente découverte ne serait pas appréciable au dire des hommes d'expérience, tandis qu'il n'y a pas de comparaison entre la durée et l'entretien des deux. L'une devra être renouvelée complètement dans l'espace de 25 ans, tandis qu'après cent ans l'autre n'aura aucunement souffert de l'action du temps, si l'on a pris les précautions nécessaires.

Nous n'hésitons pas à mentionner le nom de M. Jos. Samson, père, de qui nous tenons ces renseignements, par ce que c'est sans contredit un homme d'une expérience consommée dans ces sortes de travaux et d'une capacité reconnue. C'est lui qui a construit les premiers ponts du St. Maurice qui ont duré trente ans et depuis il a été continuellement employé à ces sortes de constructions. Son expérience et ses connaissances peuvent bénéficier beaucoup à la ville, et en cette circonstance nous avons cru devoir en faire part à tous ceux que la chose concerne.

Quant aux moyens de diminuer le coût de l'en treprise, il y en a un qui nous paraît incontestable, ce serait que la corporation achetât elle-même tous les matériaux qui doivent rentrer dans la construction des ponts. La plupart des fabricants engagés dans des constructions importantes ont adopté ce mode, et il est généralement admis qu'elles ont épargné de fortes sommes d'argent. L'entrepreneur d'ordinaire ne calcule pas les matériaux qu'il emploie au prix courant, il les estime toujours de manière à faire du bénéfice sur le prix qu'il les paie lui-même. Sur des achats de vingt mille piastres ou au delà, il est évident que la corporation épargnerait une somme assez ronde.

Il y a à part de cela une autre considération non moins importante, c'est que l'entreprise en bloc est estimée à quarante ou cinquante mille piastres. Or le contracteur ne pourra l'obtenir sans cautions et l'on sait ce qu'il en coûte pour se procurer des cautions jusqu'à concurrence d'un semblable montant. Les quelques milliers de piastres que le contracteur paiera à des cautions pour les intéresser à son entreprise, augmentent donc d'autant les prix de construction.

Il faut aussi tenir compte du fait que nos charpentiers, aussi habiles que ceux des grands centres, ne pourrions probablement pas soutenir sous ce dernier rapport la compétition avec eux et que l'entreprise sera exposée à tomber entre des mains étrangères, contre notre propre intérêt. En effet si cette construction doit enrichir des citoyens de Montréal, de Québec ou de Toronto, c'est à notre détriment et au détriment de nos classes ouvrières.

La corporation en fournissant elle-même les matériaux diminuerait donc considérablement la responsabilité des contracteurs et par ce moyen leur offrirait plus de facilité. Les garanties exigées ne dépendant plus en quelque sorte que de l'honnêteté et de l'habileté des ouvriers, cesseraient pour ces derniers d'être un fardeau.

Pour ces raisons il nous paraît qu'il serait des plus avantageux pour la corporation d'adopter le mode que nous indiquons et que d'autres personnes ont indiqué avant nous.

Aucune détermination n'ayant encore été prise d'une manière définitive par le Conseil-de-Ville à ce sujet nous avons cru que c'était le lieu de faire les remarques ci-dessus.

INFORMATIONS.

Son Excellence Mgr Cooney est revenu de Niagara à Toronto. Il devait y avoir de grandes démonstrations en son honneur.

Le concours de l'Académie de Musique de Québec a eu lieu à la salle de l'Institut des Artisans à Montréal, le 5 du courant et le résultat a été un des plus des brillants. Parmi le nombre d'élèves qui ont concouru et ont été diplômés, nous remarquons particulièrement Belle Corinne Dorais de St. Grégoire, élève de M. Calixte Lavallée. Elle a été classée au premier degré avec grande distinction.

Union des Cantons.

Un journal allemand a prouvé récemment, pièces en main, que c'est un Jésuite, le révérend Père Dum, qui fut l'inventeur du gaz, cette belle découverte dont se glorifie notre siècle. Il le découvrit en Angleterre, vers 1794, pendant l'exil des jésuites; il l'intra lui-même d'abord dans le collège de Strongharst, qui leur avait été donné par Sir Thomas Wylde. En 1815, ce fut lui qui établit, dans la ville de Preston, à trois lieues de ce collège la première société pour l'éclairage au gaz. Son portrait occupe aujourd'hui encore la place d'honneur dans la grande salle de la municipalité.

On mande de Québec que trente hommes de la Batterie B ont signé leur engagement comme volontaires dans l'armée anglaise.

Les révérends Pères Jésuites ont obtenu du gouvernement local la permission d'élever le clocher et la corniche de la porte principale de l'ancien collège des Jésuites, qui portent des inscriptions qui rappellent les travaux de ces courageux missionnaires dans les premiers temps de la colonie.

Le Courrier du Canada annonce que le gouvernement local va confier au juge Loranger la codification des statuts provinciaux.

La prochaine réunion triennale du collège des médecins et chirurgiens de la province Québec, aura lieu le 11 de juillet à Trois-Rivières.

Le Journal of Commerce, de New-York pense que le Canada réclamera entre deux et trois millions de piastres comme compensation pour l'abandon de ses droits exclusifs de pêche dans la baie St. Laurent en faveur des Américains d'après le traité de Washington, et qu'il sera prêt à se désister de cette indemnité à condition que les Etats-Unis consentent à renouveler le traité de réciprocité commerciale. Suivant le même journal, le gouvernement américain se proposerait d'offrir seulement \$500,000 d'indemnité au Canada.

D'après un avis publié dans la Gazette du Canada, les bâtiments canadiens ont été admis au commerce de cabotage sur la côte de l'empire austro-hongrois aux mêmes conditions que les bâtiments de cette nation.

L'ex-impératrice Eugénie, comtesse de Téba, veuve de l'ex-empereur Napoléon III a 51 ans accomplis depuis le 5 mai dernier. Ce même jour était le 56^e anniversaire de la mort de Napoléon I, sur l'île Ste. Hélène.

Les indiens protestants d'Oka, Ste. Scholastique, ont incendié l'Eglise, le Presbytère et toutes les dépendances de la mission catholique desservie par les P. P. Sulpiciens. La police a été envoyée sur les lieux et des arrestations ont été faites.

GUERRE D'ORIENT.

Londres, 14.—Dans les arsenaux de Woolwich, il y a, - prêts pour le service actif,— un équipement complet de campagne, comprenant tentes, chariots d'ambulances, etc. pour 22 régiments, plus une immense réserve de munitions de toutes sortes que l'on peut expédier à un moment d'avis.

Une dépêche de Berlin annonce que les Russes ont aussi organisé leurs ambulances et vont distribuer en Roumanie et dans les districts voisins, 20,000 lit pour les blessés et les malades.

Camp de Lewin, 10.—On reçoit de ce camp la nouvelle que les Circassiens, au service de la Russie, formant six régiments de cavalerie, ayant refusé d'opérer contre leurs frères mahométans ont été renvoyés à Rayazid.

St. Pétersbourg, 14.—Le nouvel emprunt russe sera racheté par le gouvernement. L'intérêt sera payé tous les six mois, par la maison Mendelsohn et Cie, de Berlin, par Lippmann, Rosenthal et Cie, d'Amsterdam et par le comptoir d'escompte à Paris et sa succursale à Londres.

Constantinople, 14.—Les Russes ont érigé une batterie sur Pile en face de Rustchuck.

Belgrade, 14.—La diète (Skoptschina), est convoquée, en session extraordinaire, pour le 1^{er} juillet.

Londres, 14.—À la Chambre des Communes, Sir Stafford Northcote a dit que la réponse de la Russie impliquait que cette puissance ne chercherait pas à bloquer l'isthme de Suez. Les réponses de la Porte et du Chédivi ne sont pas encore reçues.

Il est interdit aux officiers anglais de prendre du service dans les armées belligérantes.

Londres, 14.—Une dépêche d'Erzeroum annonce que le typhus fait des ravages effroyables dans l'armée turque. 10,000 sont morts dans les hôpitaux depuis six mois.

Une lettre de Ploiesti annonce que Gortschakoff dit que l'empereur ayant été provoqué par la mauvaise loi de la Turquie, ne mettra bas les armes que lorsqu'il aura eu satisfaction entière.

Bucharest, 14 juin.—Les Russes ont fait une violente attaque contre Kars. La bataille a duré trois jours, samedi, dimanche et lundi. Les Russes ont été repoussés avec de grandes pertes.

NOUVELLES LOCALES.

Un violent orage a passé sur cette ville samedi vers 1 heures du matin. Laoudre a frappé la demeure d'un M. Grenier et y a mis le feu. Les personnes de la maison ont été légèrement atteintes par l'électricité, à l'exception de Madame Grenier qui a été frappée au point de perdre connaissance. Son état n'inspire pas de craintes graves quoique la violence du choc lui ait paralysé le bras et le côté.

L'incendie a pu être éteint avant d'avoir fait des ravages très considérables. La maison est assurée.

On dit qu'à l'automne, le chemin de fer du Nord sera ouvert entre Québec et cette ville; les travaux progressent rapidement aux ponts du St. Maurice.

M. l'échevin Shortis a donné avis au Conseil qu'il résignerait sa charge le 2 juillet prochain. Le conseil aura à lui nommer un remplaçant pour le quartier Notre-Dame.

Les pluies de la semaine dernière ont fait un bien incalculable aux moissons dans tout le district.

On nous annonce que le sept juillet prochain, nos jeunes cricketers devront rencontrer sur le terrain de Geo. E. Hart, échevin, les Messieurs du Longueuil Cricket Club.

A une assemblée de la Cour de Messieurs les Commissaires pour la reconnaissance civile de l'érection et de la division des paroisses, la construction et la réparation des églises, presbytères et cimetières dans le Diocèse des Trois-Rivières, tenue le premier Juin courant, L. U. A. Genest, Ecr, a été choisi comme Président, en remplacement de V. Guillet, Ecr, qui a résigné.

Flavien Lottinville, Ecr, Secrétaire, a aussi alors donné sa démission comme tel, et Pierre-Octave Guillet, Ecr, Notaire des Trois-Rivières, a été nommé par Mess. les Commissaires pour le remplacer comme leur Secrétaire.

Dans la même séance, Messieurs les Commissaires ont réglé que toutes correspondances, pièces et procédures en dehors de leurs séances, devraient être expédiées à leur secrétaire directement; et ils ont fixé le lieu de leurs séances au Palais de Justice des Trois-Rivières.

bonne, la publication d'une lettre fort intéressante sur les villes de Bretagne et de Vendée, cette partie de la France à laquelle nous sommes rattachés par tant de précieux souvenirs. L'auteur de cette lettre, M. E. Duguay, est bien connu de nos lecteurs qui ont déjà, en plusieurs circonstances, eu le plaisir de lire ses charmantes correspondances.

Le corps de police organisé récemment par la Corporation a rendu hier des services signalés. La rue du fleuve a été le théâtre de vociferations et de bagarres occasionnées par des personnes prises de ardeur. On nous informe que sept arrestations ont été faites et que parmi les délinquants, l'un a menacé de faire feu sur la police avec un revolver. Celle-ci n'a pas reculé et a par son attitude ferme, prévenu de grands troubles.

Le nouveau corps de police n'est pas nombreux, mais il fait honneur à la ville par sa bonne tenue. Il est composé d'hommes robustes et d'une apparence superbe. Ils portent uniforme de la police anglaise qui leur va à merveille.

Nous attirons spécialement l'attention sur l'annonce de M. O. Carignan, publiée dans une autre colonne. La maison Carignan est bien connue dans tout le District comme une des plus recommandables de cette ville.

Election Municipale.

Une requête couverte de signatures a été présentée à J. N. Bureau écr., pour le prier de se laisser porter candidat à la mairie. M. Bureau a accepté et sera élu par acclamation.

Voici la requête des électeurs et la réponse de M. Bureau.

A JOSEPH NAPOLÉON BUREAU, Ecr., Avocat, Monsieur,

Nous soussignés, électeurs de la cité des Trois-Rivières, vous prions de nous permettre de vous présenter comme candidat à la mairie aux prochaines élections municipales de cette cité; et nous engageons à vous donner nos suffrages et à faire tout notre possible pour assurer le succès de votre élection.

J. B. Pothier, Dr. G. Badeau, D. G. Labarre, E. M. Hart, Henry M. Balcer, G. A. Gouin, U. Martel, jur., Sévère Dumoulin, Geo. Houlston, M. Blackburn, P. Nouri, Thomas Chevalier, Honoré Savard, A. Larue, George Balcer, P. E. Pothier, Olivier Trudel, J. B. L. Houllé, Adolphe Balcer, J. Nap. Dagneau, T. E. Normand, J. A. Olivier, Robert Kiernan, Jos. E. I. Badeau, M. D., Jos. Lacroix, H. Théron, M. D., James Bailey, H. Labarre, I. G. Labarre, C. Labarre, J. B. O. Dumont, E. A. Rocheleau, J. B. Normand, J. F. V. Bureau, Edouard Normand, P. O. Desilets, M. E. Hart, God. Lassalle, E. G. Harkin, J. E. Clair, F. X. Tapis, Joseph Féron, Charles Vadeboncoeur, L. U. A. Genest, F. X. Tarcoite, G. A. Fearon, Joseph Parent, J. Boucher de Niverville, Norbert Gingras, P. N. Martel, Félix Gauthier, Henri Lajoie, Frs. Gélinas, P. L. Craig, L. E. Gervais, F. X. Panneton, Isaac Gauthier, Joseph Burke, J. C. Rousseau, John Ryan, F. X. Gauthier, Hector Gauthier, Charles Dugré, Martin Honan, E. Féron, Jos. Desmarais, W. Chagnon, M. Dénéchaud, D. Baxter, Phi. Gravel, Ephrem Dufresne, J. N. Godin, Geo. Oscar Bailey, J. B. Gailloux, D. E. Frigon, P. B. Dumoulin, Nazaire Denoncourt, P. E. Vézina, Charles Guilbert, Henry E. Hart, Chs. Valentine, Dominique Vallée, Sam. J. Hart, Bruno Duval, W. Lanigan, Napoleon Charbonneau, U. F. Langlois, Chs. Lajoie, E. Gervais, J. W. Godin, Jacques Larivière, Pierre Vallière, Ed. Brunel, George Prononcourt, Avila Lacasse, F. E. Pleau, A. J. Pothier, James Shortis, Joseph Dargis, Charles Côté, Augustin Cloutier, P. E. Dupont, Olivier Martin, Henri Deslauriers, Charles Dion, Geo. W. Morrison, F. X. Décoteau, Wilbrod Desautniers, Dosithe Morn, J. B. Thivierge, Louis Lampron, F. Guilbeau, Ed. Méthot, Pierre Lacroix, J. Baxter, Arthur Panneton, Félix Corbeille, Joseph Corbeille, Antoine Chrétien, Zéphirin Godin, Frédéric Dufresne, Antoine Langlois, Moïse Dupont, Ephrem Montour, Frs. Bourassa, Ed. Godin, père, Achille Bellefeuille, Félix Godin, Odilon Panneton, Sévère Duval, Cléophas Lord, Alexandre Naveau, Elie Dubois, J. B. Latour, D. F. Morrisette, Alfred Sinclair, P. Morrisette, Ant. Duchaine, Joseph Matton, Euchariste Duchaine, Alfred Desilets, Gédéon Desilets, Pétrus Desilets, Jos. Sampson, père, George Baxter, Thomas Sampson, Phi. Martel, Geo. McLeod, L. E. Moreau, E. Lesage, M. D., C. Jacques, Chs. Lesieur, Joseph Bégin, Thomas Mercier, Odilon Courtois, Louis Gingras, Louis Bourque, Wilfrid Teasdale, Louis J. Boucher, Ludger Arelle, Thos. Bournival, Pierre Cloutier, Jos. Thompson, Hector Trépanier, Louis Robitaille, W. A. B. Whiteford R. S. Cooke, U. P. Bureau, Louis Pothier, Théodule St. Pierre, Louis Héroux, Rapha. Paquin, Jacques Neault, J. Siegel, James Stavelly, L. B. Battagnay, L. J. O. Brunelle, Charles Royer, Ls. Brunelle, A. E. Hart, J. E. Godin, P. M. Panneton, L. Z. Baudry, C. H. Craig, Charles Dupont Hebert, N. Dufresne, H. B. Vallière Thos. Treneman, J. W. Godby, E. M. Morrisette Ths. G. Farmer, W. Farmer, John V. Whoolsey, Geo. Leprohon, Pierre Decoteau, F. Lottinville, Elie Dubois, L. D. Paquin, Pierre Jollette, François Parent, Ed. Gervais, Alfred Picard, Zéph. Gauthier, Joseph Dostalar, Moïse Gauthier, Joseph Duval, Edouard Cloutier, Alexandre Gélinas, Adolphe Bussière, Joseph Vallée, Ad. Desautniers, R. Rémillard, N. Rémillard, Louis Morrisette, Joseph Marcheterre, fils, Joseph Morrisette, père, Joseph Morrisette, fils E. Dugré, Eugène Morrisette,

Augustin Gauthier, Luc Précourt, C. A. Labarre, Pierre Riiche, Edouard Dupont, Jacques Larivière, fils, Eugène Desautniers, Euchariste Lacroix, François Dargis, Louis Lampron, père, Moïse Livernoche, Louis Vadeboncoeur, Maxime Panneton, Elicane Paquin, J. E. Camrand, Joseph Daller, Joseph Thivierge, François Larivière, F. B. Comeau, Octave Dubé, Maximé Landry, L. P. Levasseur, Ls. D. Arcand, Nap. Levasseur, Ezeaz Thérault, François Cocage, Johnny Charrrette, William Hart, George Larivière, Joseph Guilbert, Louis Grenier Phot, Zéphirin Vidal, Étienne Robert, Frs. X. Robert, Olivier Bouchard, Norbert Landry, Odilon Contois, Antoine Desautniers, Jos. Grenier, Chs. Marceau, Maximé Cloutier, A. B. Crossé, Pierre Dorion fils, S. B. Hamlin, M. Caron, W. A. Gagnon, Téséphore Lemay, Pierre Drouin père, Jean-Bpte. Thivierge, Phil. W. Duval, Ephrem Teasdale, Jos. G. Lajoie, J. Barnard, Moïse Labranche, L. T. Cormier, Isidore Boulard, P. O. Guillet, Octave Maréchal, Paul Boisvert, Joseph Lambert, F. Xavier Robert, Jean Cloutier, Adolphe Milot, Henri McLeod, Eusèbe Beaumier L. P. Guillet, Augustin Cloutier, Charles Labrière, Conzague Chéné, Louis Bergeron, Philippe Jourdain, Arsène Robichon, Gonzague Neveu, Edmond Neveu, L. D. Ricard, Désiré Ricard, Pierre Bussière, Euchariste Lamy, Louis Sarasin, Joseph Imbleau, Philippe Poiquin, O. Lambert, Napoléon Massicotte, Eusèbe Morrisette, Joseph Lamy, Joseph Groux, Ant. Morissette, William Lamb, Joseph Lacroix, Charles Ritcher, Zéphirin Chagné, André Pleau père, L. O. Legendre, Moïse Gélinas, Alexis Précourt, Moïse Chevalier, Dominique Dufresne, H. Dussault, J. A. Rocheleau, Xavier Perreault, Luc Lacombe, W. H. Bailey, Pierre Fortier, W. A. K. Gilmour, Louis Laperrière, Antoine Mérieux, Olivier Allarie, Godfroy Labrière, Thomas Fortin, Hyacinthe Peiterin, George Martin, E. Milot, Régis Boucher, François Ayoite, Alfred Wheller, Zéphirin Pratte, Joseph Hercule Henry, Godfroy Hebert, Pierre Verrette, Onésime Garceau, Israël Dubé, F. X. Landry, Régis Boucher, F. Girard père, F. X. Durand, George Alarie, Frs. Girard fils, Joseph Hebert, Jean Lacroix, Alfred O. Belle-Isle, Antoine Lindot, Ovide Voisard, Jean Hebert, F. X. Landry, Alex. Houlston, O. O. Désilets, Sévère Larivière, Narcisse Cossette, George Niverville, Alexis Ayoite, Alfred Arcand, James Young, François Belle-Isle, Dennis E. Vail, Louis Bigné, J. G. D. Charbonneau, Olivier Dufresne, Olivier Lord, Onésime Milot, Pierre X. Fortin, Edouard Robert, Pierre Latreille, Edmond Lerose, Moïse Gauthier, Narcisse Robida, Patri Bettz, Louis Milot, Joseph Girard, Pierre Gouin, Michael Boland, Benjamin Beaumier, Amable Nobert, Louis Dufresne, Félix Longval, Olivier Dufresne, Olivier Lor, Léger Milot, Hilaire Martin, Pierre Michelin, Edouard Harnois, Barthélémy Parent, Louis Hamel, Jacques Blais, François Longval, Hilaire Gauthier, P. Dosité Milot.

REPONSE

Messieurs, La requête que vous me présentez, signée par un aussi grand nombre de mes concitoyens, ne me laisse d'autre alternative que celle de me rendre à votre demande.

Si je suis élu, soyez persuadé que je ferai tout en mon pouvoir pour me rendre de plus en plus digne de la confiance dont vous m'honorez aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et obéissant serviteur.

J. N. BUREAU.

Rapport du Surintendant de l'Aqueduc

POUR LE MOIS DE MAI.

A M. le Président et à MM. les membres du Comité de l'Aqueduc.

Je, soussigné, Surintendant de l'Aqueduc, ai l'honneur de faire rapport à votre comité, que le nombre de révolutions faites et la quantité de gallons d'eau pompés par les appareils à vapeur de l'aqueduc durant le mois de mai dernier sont comme suit : Nombre de révolutions: 226,296 dont 111,456 par la pompe No. 1 et 114,848 par la pompe No. 2; nombre de gallons d'eau pompés 2,941,848 dont 1,448,928 par la pompe No. 1 et 1,492,920 par la pompe No. 2.

La pression moyenne de l'eau a été de 60 à 70 livres, depuis le 19 avril dernier époque à laquelle Monsieur James B. Luckeroff a commencé de nouveau la pose des tuyaux de service de l'aqueduc, il a été posé 450 services et je dois dire que l'ouvrage a été fait à mon entière satisfaction, les appareils à vapeur de l'aqueduc sont en bon ordre, fonctionnent très bien. Respectueusement soumis.

O. Z. HAMEL, Surintendant.

Trois-Rivières 4 Juin 1877.

Faits Divers.

ANIMAL FURIEUX.—Hier matin, on conduisait chez M. Brindamour, boucher, plusieurs bêtes à cornes, parmi lesquelles il y avait un taureau. Arrivé à la rue St. Urs, le taureau laissa le troupeau et se dirigea vers la rue Saint-Vallier; sur son chemin, il rencontra un petit garçon sur lequel il se précipita. Il l'accula contre un mur, en sorte que le pauvre enfant se trouva pris entre les deux cornes de l'animal et le mur. Il en fut quitte, heureusement pour la peur, car l'attention de l'animal ayant été attirée par une pauvre femme qui passait, il se précipita sur elle, la renversa dans la rue et la roula un instant, mais sans lui faire trop de mal. De là il continua sa route, et entra dans la cour de M. Elie Turgeon, tanneur, où il faillit tuer Mme Turgeon qui

se trouvait dans la porte de sa cuisine et qui n'eût que le temps de se jeter en arrière pour éviter les cornes de l'animal, qui s'enfonçaient de plus d'un pouce dans la bousserie de la porte.

Le malheureux est dans un état pitoyable. Il restera défiguré pour le reste de ses jours, si la blessure n'est pas mortelle. Il a perdu plusieurs dents et une partie de la mâchoire.

En un instant, un grand nombre de personnes du voisinage se trouvèrent réunies sur les lieux, mais personne n'osait s'approcher de l'animal furieux qui était absolument maître de la place.

Le Canadien. Mercredi matin, M. W. Charland, fils, constructeur de navires à Lévis, partit dans un chaloupe avec son contre-maître, Pierre Nadeau, le fils de ce dernier, F. Nadeau, un jeune homme du nom de Pierre Lebrun, deux autres ouvriers et M. Patry, marchand de Lévis, pour aller visiter son navire à Iddian Cove.

Mardi matin, M. W. Charland, fils, constructeur de navires à Lévis, partit dans un chaloupe avec son contre-maître, Pierre Nadeau, le fils de ce dernier, F. Nadeau, un jeune homme du nom de Pierre Lebrun, deux autres ouvriers et M. Patry, marchand de Lévis, pour aller visiter son navire à Iddian Cove.

Le jeune Lebrun n'a pas été aussi heureux. Il n'a pas encore réparé et il est évidemment noyé.

Congrégation de l'Assomption, NICOLET.

La distribution solennelle des prix des Elèves du Couvent de Nicolet aura Lundi, 25 courant, sur les huit heures de l'avant midi.

KINGSTON ON THAMES, Surrey England, 30 mai 1877.

Mon cher François, Je regrette qu'on ne puisse emporter le dessus des pays que l'on traverse pour le montrer aux amis. Je te ferais voir alors d'un seul coup d'œil, l'une des plus intéressantes vallées de l'Europe, et par la beauté de ses paysages et par les souvenirs historiques qui s'y rattachent : la Vallée de la Loire.

Elle ne possède pas, il est vrai, les grands édifices pittoresques, ni l'allure gothique de la Vallée du Rhin; tu n'y trouverais pas non plus cette surabondance d'ornements artificiels, qui distingue celle de la Seine; ni même l'étonnante variété de sites, tantôt sublimes de désolation sans borne et tantôt d'une richesse et d'une volupté sans égale, dont s'enorgueillissent les riverains du Rhône, mais la clémence imperturbable du ciel qui la féconde; mais le serein aspect de ses champs que la verdure ne déserte jamais qu'à demi, de ses vallons et de ses coteaux gracieusement arrondis et ombragés d'un noble et vigoureux feuillage, ont un charme qui ne peut manquer de captiver le regard.

Qui dirait que ces campagnes, aujourd'hui si paisibles et si florissantes, ont été visitées par le tumulte et les fléaux de la guerre? que le lever du soleil y fut-il jamais salué par d'autres chants que ceux des mille oiseaux qui gazouillent à l'envie dans ses haies d'aubépines et ses grands sycomores? Qui dirait que ces gazons à perte de vue et ces ruisseaux d'azur si limpides furent tachés de sang? que le murmure si doux à l'oreille du fleuve qui passe fut un jour l'accompagnement des cris d'agonie des victimes de la fureur populaire?

Et pourtant, depuis l'invasion des Romains sous César jusqu'à l'invasion des Allemands sous Frédéric Guillaume; depuis les immolations de victimes humaines sur les dolmens de Bretagne jusqu'à l'holocauste de Zouaves sur le champ de Patay; depuis les naïves conjurations des druides jusqu'aux complots sinistres de la Ligne et aux machinations de la terreur; que d'intrigues homicides s'y sont nouées dans l'ombre, que de drames sanglants y furent joués à la face du ciel? Mais aussi, de quels beaux traits de patriotisme elle a été fémoins depuis Orléans qui vit, Jeanne d'Arc tirer pour la première fois l'épée qui devait rendre la France à son roi, jusqu'à Nantes qui vit tomber Charette le dernier martyr de cette vieille royauté.

Les touristes habitent peu ces pays; raison de plus pour que je l'en dise un mot. Lorsque vers la fin d'août 1874 le Maréchal Président eu visite dans l'Orient, passa à St. Nazaire, les bons Bretons firent fête. Les extravagances en matière de démonstrations auxquelles cette visite donna lieu, me rappelaient vaguement les incidents de voyage qui marquèrent la visite de Louis XVI à Cherbourg; avec cette différence, que du temps de Louis XVI c'était le roi qui visitait son peuple, tandis qu'aujourd'hui c'est le peuple qui se paie des visites à lui-même. Quoiqu'il en soit, les St. Nazairiens ne voudront pas être en

reste. Ils n'aiment guère la République, unie et indivisible, ces pauvres arriérés, mais, par les Druides! quel gentil Maréchal, ce MacMahon! Et les hourras et les chapeaux de laire des cabriolets dans l'air. Il faut au moins l'accompagner à Nantes! A Nantes! A Nantes! et la galère est à feu et nous filons après lui.

Une canonnade du fort annonça notre départ, je veux dire celui du Maréchal, et le hou-hou sonore de nos engins répondit de loin aux acclamations des dignes Bretons stationnés sur le rivage. Les deux rives de la Loire semblent concourir à la solennité du moment et redoubler d'attraits champêtres à mesure que nous avançons sur Nantes.

J'ai fait le voyage de St. Malo à Dinan, sur le bateau à pique-nique qui fait le service de la Range.

Au jugement de tous les touristes, le Rhin lui-même n'a rien de comparables aux charmes de cette excursion. Eh bien; aujourd'hui je lui préfère la Loire. Car, tandis que sur la Range, dont les rives sont très rapprochées, nous semblons courir après les paysages, sur la Loire, au contraire, dont le lit, très large à son embouchure se rétrécit dans un court espace, ce sont les sites de la rive qui semblent courir sur nous et brigner notre admiration.

Nantes apparue dans toute sa gloire. Après Paris et Nancy. Nantes est la plus agréable ville que je connaisse quand elle se brosse un peu. La nouvelle ville est bâtie avec luxe, et l'on n'y a pas épargné l'air, la verdure et les fleurs. Le jardin des Pantes est digne de remarque. Le Cours St. Louis avec ses statues de preux chevaliers et ses longues rangées de platanes, forme une promenade délicieuse, sans parler de la place Louis XVI et du Cours Cambroune. Au milieu de ce dernier cours ou jardin à longues et droites allées, s'élève sur un haut piédestal la statue en bronze du fameux commandant de la Vieille Garde, sur la plinthe du piédestal est gravé, en lettres d'or, son mot non moins fameux. "La Garde meurt et ne se rend pas." On dit et c'est assez probable qu'au lieu de cette pompeuse répartition que quelques faiseurs de phrases ont placée dans sa bouche sa fière indignation, lorsqu'il fut sommé de se rendre, se traduisit par un mot bien plus laconique, mais que je me garderais bien de répéter ici.

(A continuer.)

Naissance.

En cette cité, le 15 courant, la Dame de M. Désiré Bellerive, un fils.

Séminaire des Trois-Rivières.

La distribution solennelle des prix aux élèves du Séminaire des Trois-Rivières, aura lieu mardi, 3 juillet prochain, à 7 heures A. M.

Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Entrée à 7 hrs. 18 juin 1877.

Décès.

Nous apprenons avec regret la mort de Dame Josephite Lesieur Désandiers, épouse de Mr Pierre Milot, d'Yamachiche. Madame Milot a succombé vendredi le 8 du courant à une attaque de paralysie qui l'a enlevée, après une journée seulement de maladie, à l'affection de ses nombreux parents et amis. Elle était la mère de Jules Milot Ecr N. P. d'Yamachiche, et sœur du Rév. Elie L. Désandiers de St. Bonaventure. La défunte était âgée de 69 ans et onze mois; elle laisse pour déplorer sa perte, une famille éplorée et un cercle nombreux de parents et d'amis qui n'oublieront jamais ses qualités.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 11 courant à Yamachiche.

R. I. P. Le Constitutionnel et le Canadien sont priés de reproduire.

A lire attentivement.

Samuel Osborne, Sophiasburg dit: J'étais affecté de Dyspepsie depuis quatre ans et la maladie avait atteint les pommuns. J'essayai le Shoshone Remedy. Après en avoir pris trois ou quatre bouteilles je devins mieux, et pris des forces; ma santé s'améliora beaucoup et quand j'en pris quatre autres bouteilles je me sentis complètement rétabli et n'ai jamais été aussi bien portant depuis 40 ans. Plusieurs médecins m'avaient soigné, mais je n'ai éprouvé aucun soulagement sensible que lorsque j'ai pris votre remède.

M. McKay, Truro, N. S. dit qu'il souffrait beaucoup du foie, mes qu'ayant pris le remède Shoshone Remedy, il devint mieux et qu'il n'avait jamais été aussi bien portant depuis 40 ans.

A. Wood Consecou nous écrit qu'il a essayé ce Remède pour la Dyspepsie et la maladie du foie avec succès. J'ai aussi pris des pilules de Shoshonees et les ai trouvées excellentes. Rév. John Scott nous écrit; M. McKenzie Botting souffrait d'une attaque de ramatisme et ne pouvait marcher; après avoir pris quelques bouteilles du Shoshonees il fut parfaitement rétabli.

Prix: Remède, \$1.00 Pilules, \$0.24. EN VENTE CHEZ L. A. HOERNER, Trois-Rivières, 27 Novembre 1876.

IMPOTATIONS DU PRINTEMPS

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet de nouvelles importations, consistant en

CLARETS: Berton et Guistier; St. Julien; Cruze fils et frères.

SHERRY: Camp Sater; La Cave; Paul Emile Thomas.

VINS: O'Porto; Burgundy; Pure Juice; Paul Emile Thomas.

Vins de messe de toutes qualités, garanti recommandé par les autorités ecclésiastiques.

BRANDY, JAMAÏQUE, GIN, &c., &c., &c.

PROVISIONS DE TOUTES SORTES FLEUR, LARD, SAINDOUX, &c.

Grains de toute espèce.

Le soussigné informe spécialement les marchands qu'il est l'agent de la célèbre Brasserie de Sherbrooke et qu'il leur vendra la BIÈRE aux prix de Montréal et rendra sans frais à domicile.

Aussi qu'il est Agent pour la célèbre Fromagerie-Blonde, de la Baie du Febvre, aujourd'hui reconnue comme supérieure à tous les autres établissements du même genre.

O. CARIGNAN, 24 & 26 RUE DES FORGES. Trois-Rivières 18 Juin 1877.



AVIS.

EST par le présent donné que Alphonse Dubord, Ecr., de la cité des Trois-Rivières, a été nommé agent pour la vente et l'administration des terres de l'arrière partie de la Seigneurie de Batiscan, c'est-à-dire de toute cette partie de la dite Seigneurie située au Nord-Ouest des rivières St. Maurice et Mékinac. Ainsi, ceux qui, à l'avenir, auront besoin d'informations ou quelque affaire à transiger touchant les terres comprises dans cette nouvelle agence devront s'adresser à Mr. Dubord et non plus, comme ci-devant, à Mr. Guillet dont les limites de l'agence sont maintenant restreintes à l'autre partie de la seigneurie de Batiscan.

O. E. TACHÉ, Assistaut-Commissaires

Département des Terres de la Couronne, Québec, 15 Juin 1877.

A VENDRE.

Une magnifique terre, située dans la paroisse de St. Célestin de 2 arpents de large sur 50 de long toute en cul ure à l'exception d'une vingtaine d'arpents en bois avec deux bonnes maisons, granges et autres dépendances, à un mille de l'Eglise.

Cette propriété peut fournir deux beaux établissements tout bâtis. Pour les conditions s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné. ALEXIS HEBERT. St. Célestin 13 juin 1877.

DEMENAGEMENT.

No. 22 RUE DES FORGES No. 22.

M. OCTAVE CARON désire informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin dans la bâtisse ci-devant occupée par les sœurs-pomprières en face du marché.

Vu l'agrandissement de son établissement, il tiendra un assortiment complet de ferblanteries de toute espèce. Tout ordre sera exécuté avec soin et promptitude. OCTAVE CARON. Trois-Rivières 8 mai 1877.

W. C. PENTLAND No. 14 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.

GRAND ASSORTIMENT DE FARINE LARD SAINDOUX

à la disposition des MARCHANDS seulement et aux prix de Montréal. Conditions très favorables pour les acheteurs. Agent pour la Cie. d'Assurance sur la vie et le feu, la QUEEN. W. C. PENTLAND. Trois-Rivières 6 juin 1877.

A Vendre.

UNE magnifique terre de 2 sur 31 arpents, étant le No. 60 du premier Rang de la Concession Sud-Ouest de la Rivière des Envies, avec une grange de 36 sur 30 pieds.

Aussi un traineau et scie et banc de scie ronde avec une scie ronde le 4 pieds et une autre de cinq pieds, ces derniers articles étant à Batiscan. S'adresser à G. BRUNEL, Batiscan. Ou à ce bureau, Trois-Rivières 6 juin 1877.

F. OISEL.

(DES MAISONS PLEYEL & ERARD, PARIS.) REPARATION ET ACCORD

DE Pianos, Harmoniums, etc., etc.

No. 10 et 12 Rue St. Nicolas.

N.B.—A la prochaine exposition provinciale de Québec, M. OISEL fera l'exposition de deux pianos faits par lui-même en bois du Canada, (merisier et noyer.) Québec 30 mai 1877.



CORPORATION DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC.

DES Soumissions cachetées et endossées Soumission pour "Charbon" seront reçues par le soussigné, à son bureau, en l'Hotel-de-Ville, le ou avant le 15 du courant, par la livraison dans le hangar de l'Aqueduc des Trois-Rivières de 250 tonnes de charbon de terre Lakawan, Egg size, libre de tous frais.

Par ordre J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier.

Hotel-de-Ville, Trois-Rivières, 4 Juin 1877.

A Vendre.

LE SOUSSIGNÉ a à vendre un assortiment complet de bois de construction, Madriers, Planches, Bardeaux etc., etc. Le tout à des prix modérés. Il informe également qu'il est Agent pour la Cie d'Assurance Mutuelle "Hochelaga".

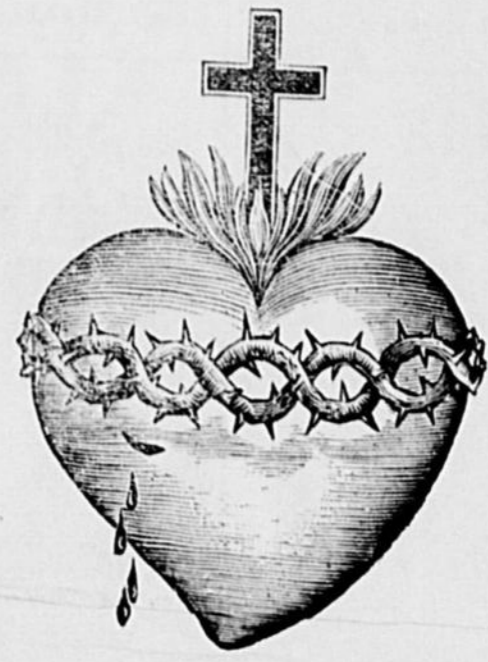
TIBURCE LAFONTAINE. St. Stanislas 24 Mai 1877.

ENGIN A VENDRE.

Un bon engin de quatre force avec chaudière et tous les autres accessoires. Prix très modéré et conditions faciles. S'adresser à ce bureau ou au soussigné. H. MONTPLAISIR. Cap de la Madeleine 1er Juin 1877.

J. Barnard.

ARPENTEUR. Bureau Rue St. Charles à côté du Palais de Justice. Trois-Rivières, 24 Mai 1877.



GRANDE LOTERIE DU SACRE-CŒUR.

Cette Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Cournel, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapreau et Gédéon Oimet, de L. A. Jetté, M. P. R., A. R. Hubert, Prototoinaire, C. A. Leblanc, Sheriff E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. S. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs. et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$ 10,000.00
1 do do	2,000.00	2,000.00
1 do do	1,000.00	1,000.00
5 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	100.00
5 do do	50.00	250.00
25 do do	10.00	250.00
500 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires, do do	20.00	400.00
42 calices, do do	18.00	756.00
8 enensoirs do do	6.00	48.00
12 ostensoirs do do	32.00	384.00
12 paires de burettes do do	6.00	72.00
12 garnitures d'auel do do	30.00	360.00
290 objets do do	3.00	870.00
1000 do do do	2.00	2,000.00
2000 do do do	1.00	2,000.00
1 bénitier do do	4.00	4.00
Total.....		\$272,872.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette Loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le Comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et Directeur-Gérant à son cautionnement considérable.

Le jour et le lieu du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Coehue, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs de billets contrefaits seront sévèrement punis.

PRIX DU BILLET : \$1.00

Toute communication par la malle devra être adressée franc de port au directeur-Gérant. F. X. COHUE No. 256 Rue Notre-Dame, Montréal.

4 Septembre 1876;

E. LESAGE Médecin et Pharmacien. 170 RUE NOTRE-DAME 170

UN assortiment complet de médecines patentées, divers articles de toilette et des remèdes de toute sorte sont à la disposition du public au nouvel établissement du Dr. LESAGE.

Bureau ouvert à toute heure pour consultations, soins médicaux etc., etc. Les ordres reçus des médecins de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. Trois-Rivières 19 mai 1877.

AVIS.

Les personnes qui ont des réclamations contre la succession du Rvd. Mess. Isidore Bélanger dans la présente aux exécuteurs testamentaires aux Trois-Rivières, d'hui au premier juillet prochain. Toutes les personnes endettées à la dite succession sont également averties de venir régler d'hui à la même date.

R. S. RHEAULT, curé des Trois Rivières, F. BELAND, Exécuteurs testamentaires, Trois-Rivières 19 mai 1877.

Maisons à vendre ou à louer.

UNE MAISON située sur la rue des Forges No. 115. Une autre près de la manufacture de Canelle, à quelques pas ou doit se construire le Dépot du Chemin de fer de Nord et à quelques arpents du Collège. Cette maison est située dans un endroit très solubre, sur un terrain élevé et conviendrait parfaitement pour une maison de pension ou un Charretier. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, L. T. CORMIER, No. 115 Rue des Forges Trois-Rivières, 5 Avril 1877.

TERRES A VENDRE.

Avec Rentes Seigneuriales.

DEUX magnifiques propriétés situées dans le centre de la Ville de Nicolet.

La première contient un étendue de un arpent et 4 de front sur quarante arpents de profondeur, prenant son front au centre de la Ville et contenant un bon nombre de rentes constituées par concession d'emplacements; ainsi une bonne maison avec bâtiments et dépendances dans les limites de la Ville.

La seconde, située au même endroit, contenant un demi arpent et plus de front, sur quarante arpents de profondeur, possédant les mêmes avantages et rentes constituées, que la première.

Les deux propriétés donnent ensemble une somme considérable de rentes à retirer annuellement. La vente à bonnes conditions et pour argent comptant seulement. S'adresser sur les lieux. M. DAVID BELLERIVE. Nicolet, 9 Mai 1877.

A VENDRE.

Une magnifique place de commerce à Chatillon, établie depuis 15 années, sur la Branche sud-ouest de la Rivière Nicolet, à quelques pas du pont sur cette rivière, à proximité de plusieurs moulins à scie et à farine, et justement au point où aboutissent les grands chemins qui conduisent à Ste. Monique, Ste. Brigitte et St. Zéphirin, avec une belle propriété de 33 arpents de terre en superficie à 9 arpents de l'établissement. Il n'y a qu'un autre magasin à cet endroit. Conditions libérales. S'adresser à J. N. HART, P. M. Chatillon 31 mai 1877.

ATTAQUE D'EPILEPSIE OU HAUT MAL

PERMANENT GUERIES—PAS DE SUBTERFUGE—PAR L'USAGE PENDANT UN MOIS DES CELEBRES POWDRES INFALLIBLES DU DR. GOULARD. Pour convaincre les malades que ces poudres produisent tout l'effet que nous prétendons nous leur enverrons par la malle, frais de poste payés, une boîte gratis pour en faire l'essai. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait jamais fait de cette maladie une étude spéciale, et comme, à notre connaissance, des milliers de personnes ont été guéries par l'usage de ces poudres, nous garantissons une guérison permanente dans tous les cas, ou nous remettons tout l'argent dépensé. Tous ceux qui souffrent devraient essayer ces Poudres le plus tôt possible et se convaincre de leur puissance curative. Prix: pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00, envoyées par la malle dans toute les parties des Etats-Unis et du Canada, en recevant les parties de l'Express, C. O. D. Adres, er, ASH et ROBBIN, 369, rue Fulton, Brooklyn, N. Y.

CONSUMPTION Guérie positivement.

TOUS ceux qui souffrent de cette maladie et qui désirent être guéris doivent faire l'essai des CELEBRES POWDRES POUR LA CONSUMPTION DU DR. KISSNER. Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérissent la consommation et toutes les maladies de la gorge et des pommuns—en vérité notre confiance en elle est grande et aussi pour convaincre qu'elles ne sont pas une imposition, nous enverrons à chaque malade par la malle, frais de port payés, une Boîte gratuitement pour en faire l'essai. Nous ne voulons pas de voir argent à moins que vous soyez parfaitement satisfait de leur puissance curative. Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne differez pas de faire l'essai de ces poudres, parce qu'elles vous guériront sûrement. Prix: Une grande boîte \$3.00, envoyées dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada par la malle sur réception du prix. Adresser, ASH et ROBBINS, 369, rue Fulton, Brooklyn, N. Y. 8 mai 1877.

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON à deux logements, située sur la rue Royale, No. 81, près des deux marchés, avec dépendances dessus construites. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, ANT. MARINEAU, No. 28 rue Volontaire. Trois-Rivières 9 mai 1877.

COUR SUPERIEURE.

NO. 68. Dame MATHILDE THIBODEAU, de la paroisse de Maskinongé, dans le dit District de Trois-Rivières, épouse de Philias Racette, tailleur de pierre et entrepreneur de la paroisse de Maskinongé, dûment autorisée à ester en justice et à instituer cette action. Demanderesse, V. S. Le dit PHILLIAS RACETTE, Tailleur de pierre et entrepreneur de la dite paroisse de Maskinongé. Défendeur, Une action a été ce jour instituée en cette cause en séparation de bien. A. L. DESAULNIERS, Proc. de la Demanderesse. Trois-Rivières, 11 Avril 1877.

Annonces Diverses.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes espèces de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de prêche de toutes dimensions et qualités... puis un poce et demi d'épaisseur en mouant, ardeaux, Lattes, Moulures, Cadres, Plinthes, Portez et chassis, Boîtes d'emballage, Etc., Etc., Etc. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN, Trois-Rivières, 8 Août 1872.

LE TRAITEMENT DES MEDECINS.

Quand vous êtes malade, et que vous ne savez pas de quel mal vous souffrez, vous recourez à votre Médecin; si l'un de 16 Médecins de Montréal est digne de croyance, vous ferez l'essai du REMÈDE CONTRE LE RHUMATISME ET LA GOUTTE. DU Dr. BIRNBAUM. Seize Médecins ont certifiés qu'il guérissait le Rhumatisme, Névralgie, Goutte, Douleurs de Reins, Engourdissement dans les Membres et les Joints, Entorses, Engorgements, Morsures, Contusions, Coupures, Brûlures, et autres douleurs, etc., etc. Ce remède a guéri plusieurs de ces médecins et un grand nombre de personnes en Canada. Il est reconnu sur ce continent en Europe comme le Seul Remède efficace pour la Guérison des Rhumatismes.

Le frottement des 16 signatures des médecins qui garantissent son efficacité sont sur chaque bouteille. En vente chez tous les Droguistes à 50 cents et \$1.00 la bouteille. Des certificats des médecins accompagnent chaque bouteille. On peut se les procurer également en s'adressant à CHS. MARTIN, Montréal, Agent pour le Canada et les E-U.

AVIS.

Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, TOUTE ESPECE DE VIEILLES FER ROCNERIES, FONTE, PLOMB, CUIVRE JAUNE ET ROUGE. Et tous autres objets de ce genre, hors d'usage. S'adresser à notre magasin, Rue St. Antoine, LUCKERHOFF & FRERE, Trois-Rivières, 3 Février 1876.



LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14 (En face du Journal des Trois-Rivières.) MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

DE ZING, TOLE, FERBLANTIERES, etc. POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL. GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ferblanterie, gazeliers, ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs, etc. BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC. L'établissement a constamment à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876.

TRES IMPORTANT!

POIDS ET MESURES PATENTÉS. A VENDRE CHEZ LUKERHOFF & FRERE.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public, et particulièrement les marchands de la cité et du district qu'ils ont en mains un assortiment complet de Mesures et de Poids, patentés tel qu'exigé par la nouvelle loi qui vient d'être en force. Toutes les mesures, GALLONS, POTS, PINTES, CHOPINES, Etc., Etc., MINOTS, DEMI-MINOTS, QUART DE MINOTS, (en tobe) ainsi que les différents Poids ont été préparés par eux, avec soin, suivant la loi et patentés par M. l'Inspecteur des poids et mesures. En s'adressant à leur établissement, on trouvera ainsi, à bon marché, toutes les nouvelles mesures et les nouveaux poids requis par la loi et vérifiés par M. l'Inspecteur des poids et mesures. Toutes les commandes seront remplies avec soin et promptitude. LUKERHOFF & FRERE, Rue St. Antoine, Trois-Rivières, 8 Mars 1877.

LA BANQUE DE QUEBEC,

DEPARTEMENT D'ESPAGNE DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable, l'intérêt étant toujours payable de la date des dépôts jusqu'au temps où les dépôts seront retirés. P. G. WOTHERSPOON, Gérant, Trois-Rivières, 26 Juin 1876.

Annonces Diverses.

Compagnie d'Assurance Impériale Contre le Feu.

ÉTABLIE EN 1803. Bureaux en Chef: 1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRES. Agence pour le Canada: 614 et 65 Rue St-François-Xavier MONTREAL. Capital souscrit et placé: UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING. Les assurances contre les pertes par le feu effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées aussitôt en effectuant au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endossements. WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada. CHARLES DUMOULIN, Agent pour les Trois-Rivières, Rue des Champs, Les Trois-Rivières, 21 mai 1873.

Corbillard de Première Classe.



COIN DES RUES ST. ROCH ET ST. PHILIPPE. Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNEBRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERCUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits. Comme ils ont l'intention de se dévouer eux-mêmes entièrement dans cette ligne ils pourront exécuter toutes commandes sous le plus court délai et à meilleur marché qu'ailleurs. Ils ont aussi des corbillards de première classe qu'ils pourront louer à très bas prix. F. LARIVIERE et O. GIRARD, Trois-Rivières, 10 avril 1876.

OCTAVE GIRARD,

220 222 RUE NOTRE-DAME DOREUR, ARGENTEUR ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERCUEILS, &c., &c., &c. On reçoit toute espèce de vieux argent et de vieux plomb au plus haut prix du marché. O. GIRARD, Trois-Rivières, 10 avril 1876.

ATTENTION! ATTENTION!!

GRANDE REDUCTION DANS LE PRIX DES CERCUEILS.



Cercueils de première Classe RUE ST. PHILIPPE. No. 15 MARCHÉ AU FOIN No. 15.

ON TROUVERA chez le Soussigné, les plus beaux et les plus élégants cercueils à cent pour cent à meilleur marché qu'ailleurs, (c'est-à-dire à moitié prix.) Rappelons-nous d'avoir été surchargé avant qu'il y eut de la compétition et c'est au soussigné que nous devons cette grande réduction. N.B.— On ensevelit les morts, l'on avertit les autorités des cimetières, et on se charge de faire les décupages et de faire la distribution des lettres funéraires et tout ouvrage concernant les funérailles à des prix extrêmement réduits. Il fabrique aussi des Epitaphes pour tous les goûts à des prix réduits. C. E. L. DESAULNIERS, Rue St. Philippe, No. 15, Marché au Foin. Chs. H. Ginoix, agent à Nicolet, Trois-Rivières 3 février 1877.

Paillasses à Spring !!



UN grand assortiment de PAILLASSES A SPRING patenté en 1873 de la grande manufacture d'Ontario, en vente chez M. LOUIS MORRISSETTE et aussi une grande quantité de meubles assortis, tel que Sofas, Chaises, Couchettes, Commodes, etc., etc. No. 23 Rue St. George, Trois-Rivières, 16 avril 1877.

CIRCULAIRE

—DU— PRINTEMPS 1877.

GREENE & SONS, 517, 519, 521, 523, et 525, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Fabricants et Négociants

—EN GROS DE— CHAPEAUX DE FEUTRE ET DE PAILLE, —POUR— Hommes, Femmes et Enfants.

Nous annonçons à nos pratiques de la campagne que l'assortiment que nous avons malheureusement en mains est très varié et à des PRIX REDUITS. Une visite d'inspection suffira pour convaincre nos pratiques que nous sommes en état de fournir toutes sortes de Chapeaux et de Casquettes dans les dernières modes sur des conditions très libérales. GREENE & SONS, Montréal.

Annonces Diverses.

"RELIANCE" SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Londres, Angleterre, ÉTABLIE EN 1840. Fonds de Réserve..... \$1,861,945.00 \$100,000 déposées entre les mains du Receveur-Général de la Puissance du Canada pour la garantie des affaires. Cette société a ouvert un bureau de directeur pour la cité de Trois-Rivières, pour veiller avec intérêt des personnes qui voudront la favoriser et prendre des assurances sur la vie. On pourra s'assurer de différentes manières et aux taux les plus modérés. Bureau des directeurs: HENRY M. BALZER Ecr., Marchand. JAMES SHORTIS, Sec. F. G. WOTHERSPOON, Ecr., Gérant de la Banque de QUEBEC. Pour information s'adresser à B. McDONALD, Inspecteur, ou à P. L. HUBERT pour les Trois-Rivières. Trois-Rivières 6 mars.

Advertisement for STADACONA insurance company. Includes text: GARANTIE ABSOLUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE, STADACONA, CONTRE L'INCENDIE, CAPITAL: \$5,000,000 (AMÉRICAINE), Encouragez une institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance.

OLIVIER TRUDEL LIBRAIRE

No. 136 RUE NOTRE-DAME Trois-Rivières.

Librairie, Papeteries, Tapisseries, Articles Religieux et de fantaisies, Livres, Blanes, Relieurs faits à ordes, Ornaments d'Eglise, Cierges, Vins de Messe et autres, etc. De plus: un bon assortiment de Grosseries de familles, Liqueurs Spiritueuses et de temperance &c., &c.

EN GROS ET EN DETAIL

Une visite est respectueusement sollicitée. Dumont & McLeod, AVOCATS. Bureau: No. 21 et 23 Rue Alexandre, Trois-Rivières, Février 1877.



HOTEL RICHELIEU.

COIN DES RUES Notre-Dame et St. Vincent VISA-VIS LE

PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL.

C'est le seul Hôtel de la ville tenu sur les Plans Européens et Américains. L'Hôtel peut recevoir 200 personnes. —CONDITIONS:— Plan Européen, \$1.00 par jour pour une chambre élégamment fournie. L'omnibus de l'Hôtel se trouve à l'arrivée de tous es trains de chemin de fer. J. B. DUROCHER, Propriétaire

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets, AVOCAT, Bureau au "Journal des Trois-Rivières" Trois-Rivières, 15 avril 1876.

Malhiot & Cooke, AVOCATS, Bureau—RUE BONAVENURE, Trois-Rivières 25 Nov 1874.

Turcotte & Paquin, 2 AVOCATS, Bureau.—Rue des Champs en face du Palais de Justice. MM. Turcotte, et Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN, Trois-Rivières, 26 Août 1872.—1 a.

Charles Dumoulin, AVOCAT, Bureau, rue des Champs, à côté de la résidence de Sève Dumoulin, éc. Sheriff, près du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er avril 1876.

Ephrem Dufresne, AVOCAT, Bureau, coin des rues Royale et des Forges. Trois-Rivières 30 mai 1873.

John Ryan, Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street.—CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate and returns prompt. Three-Rivers, May 2nd 1873.

Georges Balcer, IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT coins des rues Notre-Dame et Alexandre, Trois-Rivières 5 Novembre 1873.

DEMEMAGEMENT. P. A. Boudreault, Ecuier, Avocat occupe maintenant sa maison neuve, place de son ancienne résidence, près de l'église paroissiale, rue Bonaventure No. 5. Il y tient aussi son bureau. Trois-Rivières, 1 mai 1877.

J. B. L. Hould, AVOCAT, Bureau: coins des rues Notre-Dame et Bonaventure. Trois-Rivières, 2 Avril 1876.

J. F. V. Bureau, AVOCAT, Bureau: rue des Champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er Avril 1876.

Jos. DeNiverville, HUISSIER, Rue Bonaventure.

P. E. Vezina, HUISSIER, Trois-Rivières 1er Avril 1876.

J. B. O. DUMONT, AVOCAT ET Notaire Officier, pour le District Judiciaire des Trois-Rivières, BUREAU & RESIDENCE, No. 21 & 23 RUE ALEXANDRE. Trois-Rivières, 2 sept. 1875.

E. P. Guillet, P. O. Guillet, AVOCAT, NOTAIRE. BUREAU: RUE ST. PIERRE, No 32, En arrière de l'Eglise Paroissiale. MESSIEURS GUILLET se chargeront de toute collection, agence, etc., qu'on voudra bien leur confier. Trois-Rivières, 17 Févr. 1876.

P. Desilets, NOTAIRE, Bureau: au "Journal des Trois-Rivières." Trois-Rivières, Mai 1876.

DR. PAGE, DENTISTE, No. 23 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodiens, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on peut se trouver en Canada. Trois-Rivières, 21 mai 1875.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence, rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 juillet, 1876.

Lottinville & Dupont, AVOCATS, BUREAU, No. 8 RUE BONAVENTURE, Trois-Rivières, Juillet 1876.

Lajoie & Frère, MARCHANDS, RUE NOTRE-DAME. On trouvera à leur magasin le meilleur assortiment de Marchandises-sèches pour la saison du printemps. Trois-Rivières, 26 avril 1877.

LE JOURNAL DES TROIS-RIVIERES

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRES, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie, Rue St. Antoine, en face du magasin de M. J. G. Luckeroff, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI ET JEUDI de chaque semaine. Prix de l'abonnement

Pour douze mois (frais de port compris).....\$2 75 Pour six mois (frais de port compris)..... 1 40 Pour les Etats-Unis..... 2 00 en Or Invariablement payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arranges s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont toisées sur type Bre vier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0 10 Chaque insertion suivante par ligne. 0 03 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

TOUTES LES ANNONCES SONT INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE.

Les annonces de naissance, décès, mariages, seront publiées à raison de 50 centins.

On exécutera, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de Ville, TELS QUE:

- TETES DE COMPTE MEMORANDUMS CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITE RAPPORTS CHEQUES ET BILLETTS DRAFTS ENVELOPPES CATALOGUES LISTE DE PRIX PROGRAMMES CIRCULAIRES AFFICHES

PLACARDS LETTRES FUNERAIRES, Etc., Etc

On trouvera constamment à atelier toute espèce de blancs pour FABRIQUES, CONSEILS MUNICIPAUX, COUR DES COMMISSAIRES ET JUGES DE PAIX

Des blancs de toute sorte pour AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS,

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.